

# ACTEURS

## Cybercrime: quel rôle doit jouer l'Etat?

CYRILLE REYNARD, JEAN-JAQUES KOHLER ET PABLO FAUS-PÉREZ

OBSERVATOIRE DES RISQUES OPÉRATIONNELS

**Le cadre légal suisse en matière de cybersécurité est insuffisant, seule la protection des données personnelles, ou seules certaines entreprises d'importance systémique ou encore bancaires sont réglementées.**

Les entreprises ne sont donc pas contraintes d'investir dans des mesures de protection, se retrouvant souvent seules face aux cyberattaques en augmentation et de plus en plus sophistiquées. Des moyens de réaction au niveau des cantons et de la Confédération sont déployés mais restent incomplets et non coordonnés. L'efficacité du dispositif national en matière de cybersécurité est d'autant plus limitée que les incidents ne sont pas systématiquement dé-

clarés. Voici le constat principal d'une enquête de terrain menée par Oprisko, l'Observatoire des risques opérationnels qui a consisté à étudier un échantillon d'entreprises romandes face aux cyberrisques et en parallèle à comprendre la motivation des «hackers».

Un hacker déclare «Au début, tout était question de curiosité et d'apprentissage. (...) en ce moment, c'est juste de l'argent, (...) je fais le travail, je prends l'argent et je disparaîs.»

A l'origine, un hacker manipule un instrument informatique pour résoudre des problèmes. C'est le cas des hackers «white hat» qui sont curieux, aiment bricoler, détourner des produits ou des systèmes de leur usage premier et mettent à profit leurs

compétences au service de l'industrie. Mais il existe aussi les «black hat» qui violent les systèmes d'information, avec ou sans avantage personnel, parfois par conviction.

Le but de ces «pirates» est de s'introduire dans les systèmes d'information, en volant des données et parfois en les revendant. La cybercriminalité représente un marché de profits illégaux de plus de 500 milliard de dollars (World Economic Forum, 2018). Du côté des entreprises, la cybercriminalité n'est souvent pas prise



au sérieux. Alors que des normes incendie ou des normes d'hygiène sont imposées dans certains secteurs d'activité, les normes de sécurité des systèmes d'information sont très lacunaires. Les dirigeants, n'étant pas contraints par la loi, ne mettent pas en œuvre les mesures de contrôles nécessaires et n'intègrent pas systématiquement les

responsables de la sécurité au sein des comités exécutifs. Les entreprises expriment leur difficulté à «vendre de la sécurité informatique à la haute direction», à maintenir à jour leurs systèmes ou à implémenter des solutions de détection efficaces. L'Etat a un rôle essentiel à jouer, en proposant aux entreprises des nouvelles normes en matière de sécurité informatique. Ces normes pourraient être sectorielles, flexibles et basées sur des principes généraux. Elles devraient également prévoir des mécanismes de rapport d'incidents aux autorités pour améliorer

la prévention et la réaction. Le respect des normes serait assuré par des mécanismes d'autorégulation basés sur des certifications amenant de la valeur aux entreprises. «Aujourd'hui, il n'y a personne sous la coupole pour défendre les enjeux numériques et la sécurité de l'information pourtant fondamentaux pour notre économie et dans lequel il faut investir massivement, sous peine de se retrouver largué» déplore une personne sondée. Pierre Maudet voudrait-il incarner ce rôle essentiel pour l'économie? ■

L'EFFICACITÉ DU DISPOSITIF NATIONAL EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ EST D'AUTANT PLUS LIMITÉE QUE LES INCIDENTS NE SONT PAS SYSTÉMATIQUEMENT DÉCLARÉS.

## Remettre de l'or dans les portefeuilles

EMMANUEL FERRY

Directeur des investissements **BANQUE PÂRIS BERTRAND STURDZA**

**L'or est à la fois la protection ultime et la meilleure source de diversification.**

Warren Buffet a toujours été très sceptique sur l'or comme investissement. «L'or est extrait d'un trou en Afrique ou ailleurs. Ensuite, on le fond, on creuse un autre trou, on l'enterre à nouveau et on paie des gens pour le garder. Il n'a aucune utilité. Quelqu'un qui nous regarderait de la planète Mars resterait perplexe».

C'est l'absence de revenu lié à la détention de l'or qui alimente ce scepticisme. En effet, sur le très long terme, le rendement annualisé de l'or est médiocre: depuis 1900, il ne dépasse pas celui des liquidités (+3.5%), contre +9.5% pour les actions, +5.7% pour les obligations d'entreprises et +4.8% pour les obligations d'Etat. Si on remonte à 1800, le rendement de l'or corrigé de l'inflation est nul contre +6.7% pour les actions et +3.3% pour les obligations.

En revanche, la situation diffère depuis l'effondrement du système monétaire de Bretton Woods – mis en place le 22 juillet 1944 – avec l'abandon de la libre convertibilité du dollar en or le 15 août 1971. Sur la décennie 70, période dominée par le retour de l'inflation (débasement du dollar sous Nixon, chocs pétroliers, hausse structurelle du chômage, dérapage des dépenses publiques), l'or est la seule classe d'actifs à afficher une performance positive après inflation (+23% contre -1% pour les liquidités, -1.5% pour les actions et -1.2% pour les

obligations d'Etat).

Près de 50 ans plus tard, l'opportunité d'avoir de l'or dans un portefeuille n'a jamais été aussi forte. Les banques centrales vont progressivement déboucler une décennie de stimulation monétaire massive, hors normes, non orthodoxe, globale et coordonnée.

Dans ce contexte chargé d'incertitudes macro-financières (inflation, solvabilité des Etats, crédibilité des banques centrales, pérennité du système monétaire international dans sa forme actuelle), investir dans l'or semble être une option at-

SUR LE TRÈS LONG TERME, LE RENDEMENT ANNUALISÉ DE L'OR EST MÉDIOCRE: DEPUIS 1900, IL NE DÉPASSE PAS CELUI DES LIQUIDITÉS.

tractive pour les investisseurs à la recherche d'une protection face aux valorisations excessives des grandes classes d'actifs actions et obligations, face à l'érosion du patrimoine par l'inflation et à la dépréciation structurelle du dollar. Nous identifions sept raisons pour intégrer l'or dans une allocation d'actifs diversifiée.

1. Sur le plan cyclique, le point d'entrée demeure excellent aujourd'hui après le marché baissier de plus de 45% entre 2011 et 2015. 2. L'or s'avère un bon choix d'investissement en cas de tensions géopolitiques et de guerre com-



merciale.

3. C'est un actif stratégique qui a des capacités diversifiantes dans un portefeuille, ce qui est moins le cas des obligations d'Etat compte tenu de l'extrême faiblesse des taux d'intérêt.

4. C'est actuellement l'actif le plus diversifiant face au risque actions.

5. C'est une bonne protection face à l'inflation, en particulier au-delà du seuil de 3%. Dans ce cas, la performance annualisée observée de l'or dépasse 8% depuis 1970. A l'opposé, l'or protège aussi contre la déflation.

6. Enfin, l'or est une monnaie dotée d'une valeur intrinsèque, à l'inverse des monnaies dites fiat, décrétées par un Etat. La Fed a par exemple inflaté son bilan à un rythme annuel de près de 30% entre 2008 et 2015, alors que l'offre disponible en or a progressé de moins de 2% par an au cours des vingt dernières années.

7. A long terme, l'allocation optimale de l'or dans une allocation d'actifs diversifiée va de 5 à 10% en situation économique normale. ■

## La visite d'entreprise: pour la communication et le tourisme

DR. FRANÇOIS H. COURVOISIER

Professeur **HES-SO HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC**

**Le tourisme de découverte économique est une activité qui se développe depuis quelques années sous l'influence des savoir-faire spécifiques d'une région et de l'engouement des consommateurs pour la visite d'entreprise.**

Plusieurs formules sont souvent offertes aux touristes: la simple visite de l'entreprise en activité, complétée d'un espace muséal et éventuellement une boutique de vente. Cela constitue autant d'instruments de communication promouvant l'image de marque au-travers de l'hospitalité de l'entreprise. De plus, cette activité peut jouer un rôle de valorisation du patrimoine historique et industriel contribuant à la promotion de la région. En Suisse, la visite d'entreprises en activité connaît un engouement certain, preuve en est le succès de la chocolaterie Cailler, qui a accueilli 411.000 visiteurs en 2017.

**Les entreprises de l'Arc jurassien mobilisées**

L'Arc jurassien, région située hors des grands circuits touristiques et peu pourvue en monuments ou paysages spectaculaires, compte bon nombre d'entreprises connues principalement grâce à leurs produits: la Compagnie des montres Longines et la fromagerie Spielhofer à Saint-Imier, la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary, Corum à La Chaux-de-Fonds et Zenith au Locle, Omega à Bienne. Toutes ces entreprises ouvrent régulièrement leurs portes aux visi-

teurs, sur réservation ou non, pour visiter un espace muséal ou leur activité de production. Camille Bloch, qui recevait près de 10.000 visiteurs par an, a notamment inauguré en octobre 2017 son centre d'accueil «CHEZ Camille Bloch» ayant pour objectif d'en recevoir 100.000. Il comprend un parcours de découverte du chocolat, un café-restaurant, un parc extérieur de détente, des salles de séminaire équipées et un magasin de vente. Sur le plan économique régional, les retombées de ce nouveau centre sont encore difficiles à mesurer,

LE TOURISME DE DÉCOUVERTE ÉCONOMIQUE RÉPOND AUX ATTENTES DU VISITEUR D'AUJOURD'HUI À LA RECHERCHE D'EXPÉRIENCES AUTHENTIQUES ET ORIGINALES.

même si plus de 50.000 visiteurs ont déjà passé par Courtelary: il a contribué à créer des emplois, surtout à temps partiel; les ventes du magasin de chocolat ont plus que doublé; les commerces et restaurants du vallon de Saint-Imier ont vu la clientèle de passage augmenter.

**Retombées pour l'économie**

Une lacune actuelle est l'hébergement de groupes qui voudraient faire plusieurs visites d'entreprises sur deux jours, faute de capacité



hôtelière suffisante dans le vallon de Saint-Imier. Pour l'Office du tourisme Jura & Trois-Lacs, le tourisme de découverte économique répond aux attentes du visiteur d'aujourd'hui à la recherche d'expériences authentiques et originales. Ainsi, c'est toute l'économie touristique de l'arc jurassien qui devrait en bénéficier et d'autres entreprises phares pourraient suivre l'exemple de Camille Bloch, comme Omega et son projet de nouveau musée.

A l'heure de la digitalisation dans tous les secteurs, il apparaît aussi utile que les acteurs régionaux du tourisme développent des indicateurs précis relatifs aux visites d'entreprises et à leurs retombées économiques.

Avec l'appui d'un financement de la Confédération helvétique, Jura & Trois-Lacs a d'ailleurs le projet de créer un Observatoire du tourisme pour saisir, analyser et diffuser des informations qualitatives et quantitatives sur les visites d'entreprises, du côté de l'offre comme de la demande. ■